

LES PARCOURS DE FORMATION AGRICOLE



Les diplômes relevant du ministère de l'agriculture qui forment aux métiers agricoles sont tous, à quelques exceptions près, accessibles aux trois voies de formation :

- Voie de formation initiale (pour les jeunes en orientation ou réorientation),
- Voie de formation continue (pour les actifs, les demandeurs d'emploi ou encore les personnes en reconversion professionnelle),
- Voie de la formation par apprentissage (pour les personnes de moins de 30 ans en recherche d'un contrat d'apprentissage).

Parmi ces exceptions, figurent des diplômes, comme les brevets professionnels ou encore les certificats de spécialisation, spécificité des diplômes agricoles : ils ne sont accessibles qu'à la voie de formation continue ou l'apprentissage.

LES PARCOURS DE FORMATION AGRICOLE

DIMA : DISPOSITIF D'INITIATION AUX MÉTIERS EN ALTERNANCE

Le dispositif DIMA s'adresse aux jeunes de plus de 15 ans n'ayant pas un niveau de 3ème générale ou SEGPA et souhaitant découvrir plusieurs univers professionnels avant de s'orienter.

Le jeune en DIMA conserve le statut de scolaire et reste inscrit dans son collège d'origine pendant l'année scolaire.

Le dispositif DIMA repose sur l'alternance : 36 semaines de formation dans l'année dont 18 semaines en entreprise.

A la fin de son année DIMA, le jeune se présente au Brevet ou au Certificat de Formation Générale en fonction de ses acquis et ses projets.

BPA : BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Le CAPA se prépare en 2 ans après la 3ème, à temps plein ou en apprentissage. Il mêle enseignements généraux, enseignements professionnels et stages, dont l'objectif est de se préparer à différents métiers dans des spécialités agricoles. Il permet une insertion dans la vie active ou une poursuite d'études en bac professionnel, certificat de spécialisation ou BP

CAPA : CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE

Le CAPA se prépare en 2 ans après la 3ème, à temps plein ou en apprentissage. Il mêle enseignements généraux, enseignements professionnels et stages, dont l'objectif est de se préparer à différents métiers dans des spécialités agricoles. Il permet une insertion dans la vie active ou une poursuite d'études en bac professionnel, certificat de spécialisation ou BP

LES PARCOURS DE FORMATION AGRICOLE

BPREA: BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

Le BPREA permet d'obtenir les connaissances nécessaires à l'installation en tant qu'agriculteur. Ce diplôme permet l'acquisition de compétences en élevage et en cultures, ainsi qu'en gestion d'entreprise

BAC PRO : BAC PROFESSIONNEL

Le Bac professionnel est un diplôme national qui s'obtient généralement en trois années après la classe de la 3e, ou en 2 ans après un CAP ou un BEP. L'enseignement du Bac Pro se réfère à des métiers et comprend une partie terrain avec des stages appelés PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel).

BTSA : BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

Le BTSA forme en 2 ans aux métiers de l'agriculture. Même s'il a pour vocation l'insertion professionnelle rapide, il peut aussi se poursuivre par une licence professionnelle ou encore des grandes écoles. Il s'adresse en priorité aux titulaires d'un BTA.

PRÉPA ATS : PRÉPA D'ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Les prépas ATS (adaptation technicien supérieur) préparent en 1 an les titulaires de BTSA à intégrer une école d'ingénieurs ou une école vétérinaire. Au programme : un volet scientifique et technique, du français et une langue vivante pour acquérir le niveau attendu en école.

LES PARCOURS DE FORMATION AGRICOLE

LE CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Le Certificat de Spécialisation (CS) atteste d'une qualification professionnelle dans un champ professionnel précis. Un CS est centré sur la maîtrise d'activités techniques spécifiques qui requièrent des savoirs, savoir-faire, gestes et comportements professionnels spécialisés.

PRÉPA ATS : PRÉPA D'ADAPTATION TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Les prépas ATS (adaptation technicien supérieur) préparent en 1 an les titulaires de BTSA à intégrer une école d'ingénieurs ou une école vétérinaire. Au programme : un volet scientifique et technique, du français et une langue vivante pour acquérir le niveau attendu en école.